

Procès-verbal de la 275^e assemblée ordinaire du comité exécutif du Cégep régional de Lanaudière tenue le mardi 31 août 2021, à 16 h 30 sous la présidence de Mme Hélène Bailleu, directrice générale.

Sont présents :

Mesdames Nancy Lapointe
Caroline Otis
Johanne Giguère

Messieurs Jean-François Désy
Stéphane Dignard
Sylvain Riendeau

Absence motivée :

Monsieur William Desormeaux

Participent également à l'assemblée :

Mesdames Esther Fournier, directrice des ressources financières et de la formation continue

absente Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et des affaires corporatives

Monsieur Marc Cardinal, directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information

Agit comme secrétaire de l'assemblée :

Madame Elianne Duchesne



Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée :

La présidente d'assemblée souhaite la bienvenue et constate le quorum. Elle déclare l'assemblée ouverte.

275.1 Adoption de l'ordre du jour :

Sur proposition de Mme Nancy Lapointe, dûment appuyée par M. Stéphane Dignard,

CERL-210831-01

« Il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

275.1 Adoption de l'ordre du jour Adjudication du contrat pour la réfection partielle de la toiture au collège constituant de L'Assomption Levée de l'assemblée. »

Adoptée à l'unanimité.

275.2 Adjudication du contrat pour la réfection partielle de la toiture au collège constituant de L'Assomption :

À la suite des inspections annuelles et considérant la fin de durée de vie et de garantie du revêtement des toitures, la Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information a recommandé la réalisation des travaux de réfection de la toiture du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption.

Ainsi, et dans la poursuite des recommandations pour la mise aux normes des actifs immobiliers, un appel d'offres public a été publié le 26 juin 2021 pour des travaux de réfection partielle de la toiture au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption afin de prévenir d'éventuelles problématiques telles les infiltrations d'eau. Le projet consiste en la réfection partielle de la toiture, plus précisément au changement du revêtement existant. Ces investissements permettront d'assurer la pérennité de l'infrastructure du bâtiment, d'améliorer l'efficacité énergétique ainsi que l'étanchéité.

L'ouverture publique des soumissions a eu lieu le 20 août 2021. Ce sont quatre soumissions qui ont été déposées dans les délais impartis.

La Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information, suite à l'analyse des conditions d'admissibilités et de conformité des soumissions, recommande l'adjudication de ce contrat à la firme « Couverture Montréal-Nord ».

Attendu le processus d'appel d'offres tenu pour la réfection partielle de la toiture du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption;

Attendu les quatre soumissions déposées dans les délais prescrits et l'analyse des conditions d'admissibilités et de conformités;

Attendu la recommandation de la Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information;

Attendu la délégation de pouvoir du conseil d'administration à l'effet de déléguer la responsabilité d'octroyer le contrat au comité exécutif par la résolution CARL-210615-18;

Sur proposition de M. Jean-François Désy, dûment appuyée par M. Stéphane Dignard,

CERL-210831-02

« Il est résolu d'octroyer le contrat pour la réfection partielle de la toiture du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption à la firme « Couverture Montréal-Nord », pour un montant de 339 950,00 \$ (avant taxes), le tout tel qu'il appert dans la soumission déposée le 20 août 2021. »

Adoptée à l'unanimité.

275.3 Levée de l'assemblée :

La séance est levée à 16 h 39.

.....
Présidente

.....
Secrétaire de l'assemblée